« Une façon de faire qui n'est pas humaine »

La Nouvelle république du 23/08/2014

Imbroglio administratif autour de la domiciliation d'un Deux-Sévrien issu de la communauté des gens du voyage, privé de ses droits depuis dix mois.



Aucune domiciliation. Deux petits mots qui ont fait basculer Henri Reinhard dans la précarité. Issu de la communauté des gens du voyage, l'homme était depuis des années « domicilié » au Centre communal d'action sociale de Niort. Mis en place par l'Etat et relevant de la compétence des CCAS ou CIAS, le dispositif permet aux « sans domicile stable » qui ne disposent pas d'adresse de recevoir et consulter leur courrier, mais aussi d'accéder à des droits et à des prestations.

" Il y a urgence "

Mais depuis décembre dernier, plus rien. Henri Reinhard a, pour une raison qu'il déclare ignorer, été « radié ». Plus de domiciliation pour ce célibataire sans enfant, cela signifie surtout plus de versement de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), qui constitue sa source de revenu principale. « *Cela fait maintenant dix mois que M. Reinhard en est privé*, s'inquiètent Thierry Fougeron et Guy Haas, respectivement président et trésorier de l'association départementale pour l'accueil des gens du voyage (ADAGV 79), qui s'est saisie de l'affaire. *Cet homme se retrouve dans une situation financièrement très délicate et il y a désormais urgence.* »

Telle une patate chaude, le dossier niortais a atterri sur le bureau d'une municipalité voisine, à Echiré. Henri Reinhard séjournant régulièrement sur l'aire de petit passage de la commune, pourquoi ne pas y effectuer sa nouvelle domiciliation? Dos au mur, le maire tente depuis des semaines aux côtés de son deuxième adjoint Jean-Louis Cantet de trouver une issue satisfaisante pour tout le monde. « La domiciliation n'est pas qu'une boîte postale, c'est aussi tout un accompagnement qu'une commune comme la nôtre n'est pas en mesure d'assumer, lâche Thierry Devautour. Et pourquoi Echiré plutôt qu'une autre commune où se rend aussi M. Reinhard? Nous l'avons fait savoir et nous avons utilisé toutes les voies possibles. Mais une fois passés les beaux discours, nous n'avons rien vu venir. En attendant, ce Monsieur se retrouve dans une situation de précarité extrême, privé de ses droits », poursuit le maire, qui ne cache pas son mécontentement vis-à-vis du procédé, qu'il juge « scandaleux et irresponsable ». « Cette façon de faire n'est pas humaine. »

" J'ai flanché "

Au vu de l'urgence sociale, l'édile échiréen a finalement « *flanché* » et pris la décision d'accéder à la demande de domiciliation de M. Reinhard. « *C'est le premier cas que notre CCAS aura à traiter, c'est l'inconnu* », commente Thierry Devautour, qui prévient : « *Il ne suffira pas d'écrire à Echiré !* Nous n'aurons pas les moyens d'assumer tous les autres dossiers. »

Selon l'association départementale pour l'accueil des gens du voyage, huit familles seraient actuellement sans domiciliation. « *Et ce n'est pas fini. Quatorze vont se retrouver dans le même cas.* »

nr.niort@nrco.fr

Nolwenn Pareige